

Aux professionnels de la presse écrite et parlée

Berne, 13 septembre 2013

Communiqué de presse

La nouvelle politique énergétique est une politique économique pour les PME suisses

L'A EE, qui est l'organisation faîtière de la branche des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, et les 37 associations professionnelles du secteur suisse de la construction saluent le projet du Conseil fédéral relatif à la stratégie énergétique 2050. Toutes estiment que la mise en œuvre de la nouvelle politique du climat et de l'énergie constitue un investissement durable pour l'avenir et renforce à long terme l'économie nationale. En même temps, elles demandent des mesures efficaces et des conditions-cadres politiques fiables. Enfin, pour la réussite de la transition énergétique, il est indispensable que la Confédération, les cantons et les communes montrent l'exemple.

Le potentiel du parc immobilier en ligne de mire

En Suisse, le parc immobilier compte 1,6 million de bâtiments dont le chauffage et l'entretien représentent 49 % de la consommation des agents énergétiques fossiles et 37 % de celle du courant électrique. Or, il est possible à présent de sensiblement réduire cette consommation avec des maisons bien isolées et des technologies efficaces. D'ailleurs, la différence entre le gaspillage qui a prévalu au XXe siècle et les bâtiments à énergie positive d'aujourd'hui saute aux yeux et permet de voir le chemin que nous devons suivre. La maison de l'avenir est une centrale électrique qui produit davantage d'énergie qu'elle n'en consomme elle-même.

La transformation du parc immobilier est réalisable et la base légale est créée

Le message du Conseil fédéral crée la base légale pour la transformation de notre parc immobilier. C'est pourquoi tant le secteur de l'enveloppe du bâtiment que la branche des planificateurs et architectes saluent la stratégie énergétique 2050. La première compte, rappelons-le, 26 organisations professionnelles, 35 000 entreprises affiliées, 230 000 collaborateurs et 32 000 apprentis tandis que la seconde regroupe onze associations professionnelles. Stefan Cadosch, président de la sia, est ainsi convaincu que les objectifs de la stratégie énergétique de la Confédération « ne sont pas seulement judicieux, mais aussi réalisables, à condition que tous les acteurs principaux, en particulier les cantons, prennent leurs responsabilités ».

Développer la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et garantir la sécurité des investissements

Pour faire passer le taux de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables de 60 % aujourd'hui à 85 % en 2035, il faut un cadre simple et fiable pour les investissements. Le système de rétribution du courant injecté en vigueur jusqu'à présent a fait ses preuves. L'augmentation prévue du volume est juste mais aussi impérative. Ce qui en revanche déconcerte et démotive les investisseurs privés et institutionnels, ce sont les mesures d'appoint présentées dans le message. Par exemple la commercialisation directe, l'interdiction de certains types de centrales (petite hydraulique) ou encore les enchères pour la détermination du prix du courant. Ce n'est que si le système de rétribution de l'électricité injectée reste simple que l'objectif de 10 TWh de courant renouvelable pourra être atteint. Une telle extension est techniquement réalisable et peut parfaitement être faite par le secteur de la construction.

Contacts

Christoph Rutschmann, président de l'A EE : 079 377 36 38

Eric Nussbaumer, conseiller national, membre du comité de l'A EE : 079 200 79 06

Stefan Cadosch, président de la sia : 079 434 04 16

Peter Schilliger, conseiller national, président central de l'Association suisse de la technique du bâtiment
suissetec : 078 671 14 18

Hans Rupli, président central Holzbau Schweiz : 079 773 72 38